



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné et ce, conformément aux dispositions de l'article 362 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) que :

Le règlement ayant pour titre « **Règlement numéro 2017-661 pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 56 700 \$ par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros 2006-477 (Coûts de reconstitution de la Ville d'Estérel et les frais incidents), 2006-486 (Coûts de reconstitution de la Ville d'Estérel et les frais incidents), 2006-503 (Camion 10 roues et des accessoires pour le déneigement et la cueillette des ordures), 2006-504 (Camion 6 roues et ses accessoires), 2006-505 (Rétrocaveuse et ses accessoires), 2011-599 (Travaux de réfection de rues), 2011-602 (Travaux pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire), 2011-603 (Branchement d'eau du 27, chemin Fridolin-Simard), 2012-607 (Camion et équipements de déneigement) et 2012-608 (Travaux de réfection sur la totalité de l'avenue et de la place d'Anjou)** » a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion	5 octobre 2017
Adoption du projet de règlement et présentation	5 octobre 2017
Adoption du règlement	17 novembre 2017
Approbation du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	7 décembre 2017

Ce règlement est présentement déposé à mon bureau, 115, chemin Dupuis, à Estérel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau.

Le règlement ci-haut énoncé entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ville d'Estérel, ce 20^e jour du mois de décembre 2017.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut dans le *Journal Accès*, *LE Journal des Pays-d'en-Haut* et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 20 décembre 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de décembre 2017.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier